



Le vendredi 31/01/2025, une délégation **CGT Insertion Probation** interrégionale (CGT 80, CGT 02/60 et CGT EPI 59/62) a été reçue par la Directrice Interrégionale, le DRH et la Secrétaire Générale de la DISP.

L'ordre du jour était dense :

- point déménagement Cambrai/Péronne / Valenciennes MF
 - l'insalubrité des locaux d'Abbeville
- L'ouverture d'In'serre Arras : quid des nouveaux postes de CPIP/PA ?
 - Difficultés dans les secrétariats SPIP
 - carence des postes DPIP
- les temps de déplacement et remboursements de frais de déplacement pour les CPIP placés dans l'interrégion
 - les budgets en SPIP dans l'interrégion
 - déclarations du nouveau GDS
 - prestations de serment

En préambule, la Secrétaire Générale nous a rappelé la période inédite dans laquelle nous sommes, à savoir une année qui démarre sans budget, ce qui limite les dépenses à ce qui est « *nécessaire à la continuité du service public* ». Seules les dépenses actées en 2024 peuvent être engagées mais pas de nouvelles dépenses pour 2025 ne peuvent être envisagées, tant qu'il n'y a pas de budget.

Cela a donc des répercussions sur les projets de déménagements et/ou de rénovation des ALIP :

POINT BATIMENTAIRE :

A Creil, la Direction des Finances Publiques a rendu un premier avis défavorable et la DISP doit donc avancer de nouveaux arguments dans ce dossier. La D.I se dit consciente que les locaux trouvés correspondent aux requis nécessaires pour une ALIP et qu'il sera difficile de trouver un autre local. Si l'avis est finalement favorable, les travaux pourraient commencer début 2026.

Pour Abbeville, les travaux à engager pour rendre salubres les locaux sont assez importants et la DISP dit ne pas vouloir faire de « cache-misère ». Elle propose de faire une visio avec le service DAI dès qu'ils auront connaissance du possible budget pour ces travaux.

A Cambrai, la DISP ne sait pas à ce jour si les travaux pourront être engagés en 2025.

Valenciennes MF : les travaux d'aménagement des futurs bureaux du SPIP, prévus initialement début 2025, sont reportés au 2^{ème} semestre.

Péronne : La DISP est en attente de l'avis de la DAP, puis attente de la labellisation par la DRFIP. Les travaux sont envisagés pour le 1^{er} semestre 2026, on reste sur ce qui a été initialement prévu.

OUVERTURE DE L'INSERRE D'ARRAS (St Laurent Blangy).

Notre question était simple : Quels sont les postes de CPIP/DPIP/P.A prévus pour l'ouverture de ce nouvel établissement centré sur l'insertion professionnelle des personnes détenues ?

A notre grande surprise, il semblerait que personne n'ait vraiment anticipé la question. En tout cas, il ne devrait pas y avoir de postes de CPIP fléchés pour l'Inserre sur la prochaine CAP de mobilité des CPIP !

Nous nous étonnons fortement et sommes inquiets pour les collègues d'ARRAS qui devront « absorber » ce nouvel établissement à effectif constant. Selon la Directrice Interrégionale, c'est la DAP et l'ATIGIP qui seraient à la manœuvre sur cette ouverture et la DISP ne serait pas partie prenante aux discussions.

Nous serons très vigilants sur ce point qui nous semble ubuesque. Ouvrir un établissement pénitentiaire sans penser aux CPIP en dit long, une nouvelle fois, sur notre place dans cette administration...

SITUATION DES PERSONNELS ADMINISTRATIFS

La CGT a voulu mettre en lumière les difficultés vécues par les agents administratifs de la DISP : isolement, manque de reconnaissance financière (les administratifs ne touchent pas la prime SEGUR...), absence de formation alors que le public accueilli évolue.

Il a été également été rappelé que les organigrammes de référence pour les P.A étaient sous-dimensionnés et pas du tout adaptés aux spécificités du travail en SPIP.

La DISP reconnaît ces difficultés mais renvoie au fait que ce n'est pas elle qui gère. Elle explique que des formations ont été proposées mais que certaines ont dû être annulées faute de participants.

Nous lui renvoyons qu'il est souvent difficile pour les administratifs, au vu de leur isolement, de s'absenter plusieurs jours pour une formation et qu'un travail doit être engagé pour leur permettre de s'y rendre.

Sur le manque de personnel dans de nombreuses antennes, la DISP nous renvoie aux restrictions budgétaires actuelles, de nature à durer, les obligeant à justifier chaque dépense au Contrôleur Budgétaire Régional. Elle se félicite tout de même de l'embauche de 23 apprentis en 2024.

TEMPS DE DEPLACEMENT ET REMBOURSEMENTS DES FRAIS DE DEPLACEMENTS DES CPIP PLACES

Certains services de la DISP ne semblent pas disposés à respecter les textes en la matière, malgré plusieurs sollicitations de notre organisation syndicale. Mme BLEUET s'engage à voir ça avec les services concernés et à débloquer la situation. Dont acte.

BUDGETS INSERTION ET ACTIONS COLLECTIVES

A notre question sur le devenir des actions d'insertion pour lesquelles des fiches action ont été réclamées fin 2024, la DISP nous répond qu'ils ont demandé une priorisation des actions auprès des DFSPIP. En l'attente, tout serait bloqué jusque fin mars a minima.

Il aurait été demandé par la DAP de cibler ce qu'il était « *urgent de continuer* »...

DECLARATIONS DU NOUVEAU GDS

La CGT IP a voulu relayer la vive inquiétude suite aux déclarations récentes du nouveau GDS et notamment l'avenir des SPIP, qu'il n'a jamais cité depuis sa prise de poste.

La D.I s'est voulue rassurante en indiquant qu'il avait été question dans d'autres prises de parole, moins médiatisées, des 2 « jambes » de l'A.P, sécurité et insertion. Des chargés de projet auraient pour mission de se rapprocher des DIPPR afin d'envisager les activités possibles dans les établissements pour « narco-trafiquants ».

Elle a rappelé le projet d'Etats Généraux de l'insertion et de la probation.

PRESTATION DE SERMENT

La CGT IP s'inquiète des conséquences pour les agents qui ne souhaiteraient pas prêter serment. Une circulaire DAP doit être publiée qui indiquera les suites en cas de refus.

Les agents n'auront pas de justificatifs (de domicile par exemple) à fournir, comme cela a pu être demandé à certains. La date limite est le 31/12/2026.